



PETITE-ENFANCE

Crèche Intercommunale "Le Berceau"

📍 Avenue Lucie Aubrac
34570 Montarnaud

☎ [04 67 67 87 65](tel:0467678765)

✉ [Courriel](#)

📍 Capacité d'accueil : 40

🕒 7h30 - 18h

👤 Nom du responsable: Julie Devaluez

La crèche multi-accueil intercommunale « Le berceau » à Montarnaud accueille 40 enfants de 2 mois et demi à 4 ans, répartis en trois groupes selon l'âge des enfants. Elle est gérée par la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault (CCVH) qui a la compétence petite enfance.

Fonctionnement :

Du lundi au vendredi à la journée, à la demi journée, à l'heure en fonction de vos besoins :

- ▶ De façon régulière (planning fixe)
- ▶ De façon occasionnelle (selon les disponibilités)

« Le berceau » se compose de quatre groupes:

- ▶ enfants de 2 mois et demi à 10 mois,
- ▶ enfants de 10 à 18 mois,
enfants de 18 à 24 mois,
- ▶ enfants de plus de 24 mois.

Animations :

Divers ateliers sont proposés aux enfants au cours de la journée dans un environnement stimulant : jeux libres, jeux éducatifs, jeux de motricité... Des intervenants extérieurs proposent mensuellement des animations adaptées aux tout petits. Des sorties sont organisées à la bibliothèque et à l'école en fin d'année scolaire. Des rencontres peuvent être également organisées avec les enfants du Centre de Loisirs.

L'équipe:

L'équipe accueillant les enfants est composée d'une infirmière puéricultrice, de deux éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices. Une personne chargée de l'entretien des locaux est aussi présente sur la structure. Une personne est chargée du suivi et du service des repas qui sont fournis par un traiteur.

Vue plan ▼

PREUVE

Crèche Intercommunale "Le

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS